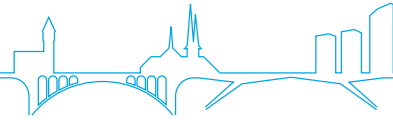




Secouriste en santé mentale

Formation certifiante



L'ASTF, en collaboration avec la Ligue contre le Suicide, propose une formation pour prise en charge de personnes en souffrance psychique. La formation porte sur douze heures et s'adresse principalement aux équipes RH et à toute autre personne (managers, travailleurs désignés, délégué du personnel) susceptible d'être confrontée à la gestion d'une situation de souffrance psychique.

En terme de contenu, la formation aborde :

- la définition de la détresse psychologique ;
- les différentes pathologies : burn out, dépression, idées suicidaires, tentatives de suicides et suicides, névroses, troubles anxieux, attaques de panique, troubles alimentaires, psychoses (maniaco-dépression, schizophrénie etc), les addictions ;
- l'approche en entreprise ;
- un plan d'action spécifique pour chaque situation ;
- l'écoute active ;
- la gestion des émotions (celles de la personne en détresse et celles de l'intervenant) ;
- la proposition d'aide professionnelle externe ;
- l'accès à un support en entreprise et dans le contexte familiale.

Il ne s'agit ni d'un outil diagnostic ni thérapeutique, mais d'un outil pragmatique pour faire face aux différentes situations énumérées et aider à guider la personne vers une aide professionnelle dans les meilleurs délais.

Association pour la Santé au Travail
des Secteurs Tertiaire et Financier
15-17, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg
tél: 22 80 90-1
fax: 22 80 81



www.astf.lu

Ce concept est à l'origine un concept australien (<https://mhfa.com.au>) créé en 2000 et exporté depuis dans 23 pays différents. Par conséquent cette formation sera certifiante au même titre que l'est actuellement la formation de secouriste.

A l'issue de la formation, chaque participant recevra un manuel (français ou allemand, sur commande aussi en anglais) reprenant le contenu de la formation ainsi qu'un listing des différentes structures d'aide du pays et de la grande région et une énumération d'ouvrages sur la matière.

Le prix du training est de 2700€ majoré de 54€ par participant pour le manuel. Il pourra être dispensé online ou en présentiel si les règles sanitaires le permettent.

Le training est complété en 12 heures pouvant être réparties sur plusieurs journées suivant les desiderata de l'entreprise.

La participation à 10 heures minimum est obligatoire pour obtenir la certification.

Pour de plus amples information, n'hésitez pas à contacter :

accueil@astf.lu

ou le médecin responsable de votre entreprise.

